

03 avr 2025 -05:27

## Le Vice-Premier Ministre Maxime Prévot réagit aux nouveaux droits de douane annoncés par le président américain

Le 2 avril, les États-Unis ont annoncé nouveaux droits de douane à l'importation à hauteur de 20 % sur presque tous les produits européens, et des taux plus élevés encore sur des secteurs spécifiques à déterminer. Cela affectera d'une manière ou d'une autre non seulement les entreprises belges, mais aussi nos citoyens, notamment en raison d'une diminution de la croissance économique. La croissance de la Belgique pourrait s'en trouver affectée, et cela pourtant à une période où ces mêmes États-Unis demandent que nous augmentions nos dépenses d'investissement en défense.

« Les États-Unis et l'Union européenne sont des partenaires commerciaux stratégiques depuis des décennies. Notre coopération économique a apporté la prospérité des deux côtés de l'Atlantique » déclare le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères Maxime Prévot. « Nos économies sont étroitement liées, et il est dans l'intérêt de chacun de renforcer cette coopération plutôt que de la perturber. Personne ne gagne dans une guerre commerciale. Au lieu de dresser des nouvelles barrières, nous devons construire des ponts. Il est regrettable que les États-Unis, après avoir fragilisé le multilatéralisme, décident à présent de s'attaquer unilatéralement à l'ordre commercial mondial en appliquant des tarifs douaniers à tous et singulièrement à ses partenaires ; tarifs qui vont restreindre la consommation intérieure, ralentir la dynamique économique globale, accroître l'inflation et au final impacter le prix du caddie des citoyens. »

Le gouvernement belge analyse minutieusement l'impact de ces mesures et consultera étroitement les secteurs concernés. La Belgique soutient la Commission européenne, qui prépare une réaction ferme et proportionnée. « Nous réagirons rapidement et de manière assertive, proportionnelle et unie, avec une stratégie qui protège notre économie. Il ne serait en effet pas pertinent de prendre des mesures qui seraient susceptibles de nous nuire plus qu'aux États-Unis. Mais à force de jouer avec des allumettes, les États-Unis finiront par se brûler. L'effet retour pour leur propre dynamique économique semble être négligé par Washington, » souligne Maxime Prévot.

Ce faisant, la Belgique continue de plaider pour le dialogue. « Tout le monde est perdant dans les conflits commerciaux. C'est une approche *lose-lose*. L'économie américaine ressentira également les conséquences. C'est pourquoi nous soutenons la proposition de la Commission européenne d'inviter les États-Unis à des négociations pour trouver une solution qui apporte de la stabilité plutôt que de l'incertitude. Sur ce nouveau front, l'Union européenne doit aussi montrer son unité et sa force, » déclare Maxime Prévot.

Maxime Prévot, Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://prevot.belgium.be>

Audrey Jacquiez  
Porte-parole (FR)  
+32 497 16 18 61  
[audrey.jacquiez@diplobel.fed.be](mailto:audrey.jacquiez@diplobel.fed.be)

Laurens Soenen  
Porte-parole (NL)  
+ 32 471 30 11 90  
[laurens.soenen@diplobel.fed.be](mailto:laurens.soenen@diplobel.fed.be)